



Berne, septembre 2015

Information

Certificats de système e-dec

Nouveau certificat de système e-dec destiné à la transmission cryptée des déclarations en douane

Ces prochains temps, différents certificats de système e-dec arriveront à expiration dans les environnements de production et de réception.

Il s'agit des certificats que les clients de la douane utilisent pour crypter électroniquement les déclarations en douane dans un courriel et les envoyer à e-dec. Le même certificat est également utilisé par les clients de la douane pour vérifier la signature des courriels SMIME qu'e-dec envoie en réponse à la déclaration en douane.

Les nouveaux certificats de système sont disponibles dès le 13 septembre 2015 dans les environnements de production et de réception.

Les clients qui téléchargent des services par courriel peuvent crypter leur demande avec un ancien ou un nouveau certificat (SMIME) jusqu'à la date d'expiration mentionnée ci-dessous et recevront, en réponse, un courriel qui sera signé avec l'ancienne ou la nouvelle clé d'e-dec en fonction du certificat qu'ils ont utilisé (signature de la réponse SMIME).

Dates d'expiration des différents services disponibles dans l'environnement de production:

Service	Adresse électronique	Date d'expiration
EDEC	customs_declaration@edec.ezv.admin.ch	09.01.2016
EDEC Complaint	complaint@edec.ezv.admin.ch	25.01.2016
EDEC Receipt	receipt@edec.ezv.admin.ch	25.01.2016
EDEC Bordereau	bordereau@edec.ezv.admin.ch	25.10.2015

Dates d'expiration des différents services disponibles dans l'environnement de réception:

Service	Adresse électronique	Date d'expiration
EDEC	customs_declaration_a@edec.ezv.admin.ch	09.01.2016
EDEC Complaint	complaint_a@edec.ezv.admin.ch	25.01.2016
EDEC Receipt	receipt_a@edec.ezv.admin.ch	25.01.2016
EDEC Bordereau	bordereau_a@edec.ezv.admin.ch	25.10.2015

Les certificats arrivant à expiration doivent être remplacés localement par le client de la douane.

Les nouveaux certificats sont publiés sur le site suivant:

[Signature numérique et cryptage](#)

Nouveau certificat pour la vérification de la signature des décisions de taxation électroniques

Les certificats servant à vérifier les signatures des DTe et des fichiers XML des bordereaux arrivent également à expiration.

Service	Document	Modification applicable dès le
EDEC Receipt	fichier XML de la DTe	29.11.2015
EDEC Bordereau	fichier XML du bordereau	13.09.2015

A partir de la date susmentionnée, les documents en question seront signés avec une nouvelle clé d'e-dec. Les nouveaux certificats e-dec sont publiés sur le site Internet de l'AFD et sont envoyés dans les fichiers XML signés.

Ces certificats proviennent d'un nouvel organisme de certification («Swiss Government Regular CA 01»).

Si le client de la douane utilise à des fins de vérification le certificat envoyé, il doit aussi procéder à une adaptation, car les nouveaux certificats e-dec proviennent du nouvel organisme de certification.

Ces certificats sont également publiés sur le site suivant: [Signature numérique et cryptage](#)

L'équipe e-dec